

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Direction de l'eau et de la biodiversité

**Arrêté du 12 novembre 2012 modifiant l'arrêté du 9 février 2010 portant nomination
au conseil d'administration de l'établissement public Agence des aires marines protégées**

NOR : DEVL1237407A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 12 novembre 2012, est nommé membre du conseil d'administration de l'établissement public Agence des aires marines protégées, jusqu'au 9 février 2013 : M. Didier Olivry, en qualité de représentant des parcs naturels régionaux intéressés, sur proposition de la Fédération des parcs naturels régionaux de France, en remplacement de M. Hervé Schiavetti. Les mots : « président du parc naturel régional de Camargue » sont supprimés.